

AVENANT N° 5 A LA CONVENTION PLURIANNUELLE 2014-2017

Il est convenu entre :

- le **MINISTERE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**
Représenté par le directeur des sports,
Désigné ci-après par le ministère

Et

- la **FEDERATION FRANÇAISE DE TIR**
Représentée par son président, Monsieur Philippe CROCHARD
Désignée ci-dessous par la fédération,

Article 1 :

La subvention prévue pour **2016** à la convention annuelle est majorée exceptionnellement de **15 000 €** pour la réalisation des actions indiquées selon le détail ci-après :

- Collectif SENIOR (15 000 €)

Le montant de la subvention versée à la fédération est porté à 1 443 206 €.

Article 2 :

La subvention complémentaire sera créditée, en un versement, au compte bancaire ou postal de la fédération à la signature du présent avenant.

Les aides personnalisées aux sportifs de haut niveau de la fédération sont mises en place auprès du Comité national olympique et sportif français (CNOSF). Le CNOSF est chargé d'en assurer le versement aux sportifs, conformément aux indications de la fédération, laquelle s'engage à respecter les orientations fixées en ce domaine par le ministère.

Article 3 :

Les autres dispositions de la convention initiale non contraires au présent avenant sont maintenues.


LE PRÉSIDENT DE LA FEDERATION
FRANÇAISE DE TIR

Fait à Paris, le

12 SEP. 2016

p/ LE DIRECTEUR DES SPORTS

L'adjoite à la directrice des sports,
Chef de service

04/09/2016
VISE LE 04/09/2016 DANS CHORUS PAR LE **Claudie SAGNAC**
CONTROLEUR BUDGETAIRE ET
COMPTABLE MINISTERIEL
N° EJ 2.1.0.1.2.86030

LISTE DES ANNEXES

Annexe 2 - Objectifs partagés et moyens financiers

Objectifs / Action / Rubrique	Montants			
	Budget	Demande	Accordé	Engag. fédéral
Renforcer le respect de l'éthique dans le sport et préserver la santé des sportifs	134 000 €	107 000 €	70 606 €	63 394 €
Action 3				
Protection de la santé du pratiquant (SMR)	134 000 €	107 000 €	70 606 €	63 394 €
Accompagnement sanitaire préventif	54 000 €	47 000 €	37 606 €	16 394 €
Renforcer et améliorer les compétences de l'encadrement technique	80 000 €	60 000 €	33 000 €	47 000 €
Action 1	150 000 €	75 000 €	10 000 €	140 000 €
Structuration fédérale	110 000 €	65 000 €	0 €	110 000 €
Action 2	110 000 €	65 000 €	0 €	110 000 €
Indemnités de sujétions des CTS (CTS)	40 000 €	10 000 €	10 000 €	30 000 €
Collectif SENIOR - Stages et compléments	0 €	0 €	0 €	0 €
Promouvoir le dispositif "cibles couleurs" des écoles de tir	40 000 €	10 000 €	10 000 €	30 000 €
Action 1	25 000 €	13 000 €	5 000 €	20 000 €
Correction des inégalités d'accès à la pratique sportive	10 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €
Action 4	10 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €
Formations fédérales	15 000 €	8 000 €	0 €	15 000 €
Accroître la pratique sportive, notamment au sein des clubs, en apportant une attention particulière aux publics prioritaires	15 000 €	8 000 €	0 €	15 000 €
Action 1	125 000 €	69 000 €	43 000 €	83 000 €
Ethique et prévention des incivilités dans le sport	125 000 €	69 000 €	43 000 €	83 000 €
Promotion des pratiques sportives pour tous	60 000 €	33 000 €	25 000 €	35 000 €
Structuration fédérale	40 000 €	20 000 €	18 000 €	22 000 €
Promouvoir le dispositif "cibles couleurs" au public féminin	26 000 €	16 000 €	0 €	26 000 €
Action 1	30 000 €	18 000 €	10 000 €	20 000 €
Correction des inégalités d'accès à la pratique sportive	15 000 €	10 000 €	10 000 €	5 000 €
Action 4	15 000 €	10 000 €	10 000 €	5 000 €
Formations fédérales	15 000 €	8 000 €	0 €	15 000 €
Conforter le rang de la France parmi les grandes nations sportives	15 000 €	8 000 €	0 €	15 000 €
Action 2	335 000 €	328 000 €	304 600 €	30 400 €
Aides personnalisées (AP)	335 000 €	328 000 €	304 600 €	30 400 €
Parcours de l'excellence sportive (PES)	300 000 €	300 000 €	300 000 €	0 €
Augmenter la compétitivité de nos équipes olympiques dans les compétitions de référence (Championnats du Monde, Championnat d'Europe et Jeux Olympiques)	35 000 €	28 000 €	4 600 €	30 400 €
Action 2	1 080 000 €	961 000 €	896 000 €	184 000 €
Collectif SENIOR - Stages et compétitions	1 080 000 €	961 000 €	896 000 €	184 000 €
Collectif RELEVE - Stages et compétitions	960 000 €	851 000 €	851 000 €	109 000 €
Augmenter la compétitivité de nos équipes olympiques dans les compétitions de référence (Championnats du Monde, Championnat d'Europe et Jeux Olympiques)	120 000 €	110 000 €	45 000 €	75 000 €
Action 2	280 000 €	252 000 €	125 000 €	155 000 €
Collectif RELEVE - Stages et compétitions	280 000 €	252 000 €	125 000 €	155 000 €
Structurer le PES, Préparer le renouvellement de l'élite (PER)	280 000 €	252 000 €	125 000 €	155 000 €
Action 2	477 000 €	374 000 €	234 000 €	243 000 €
Parcours de l'excellence sportive (PES)	477 000 €	374 000 €	234 000 €	243 000 €
Augmenter l'activité de la formation: (Pérenniser les emplois existants, le dispositif de formation des cadres bénévoles et des arbitres)	477 000 €	374 000 €	234 000 €	243 000 €
Action 4	135 000 €	90 000 €	45 000 €	90 000 €
Professionalisation de l'activité	135 000 €	90 000 €	45 000 €	90 000 €
Formations fédérales	90 000 €	60 000 €	15 000 €	75 000 €
TOTAL	2 772 000 €	2 267 000 €	1 743 206 €	1 028 794 €

Dont montant destiné aux aides personnalisées :

300 000 €

Montant total de la subvention versée par le ministère hors aides personnalisées :

1 443 206 €



Relevé d'Identité Bancaire / IBAN

FEDERATION FRANCAISE DE TIR
38 RUE BRUNEL
75017 PARIS

Banque : BNP Paribas
Devise de tenue de compte : EUR (EURO)
Type de compte : Compte chèque

IBAN⁽¹⁾ : FR76 3000 4008 0400 0102 1901 036

BIC⁽²⁾ : BNPA FR PP XXX

Code banque	Code agence	Numéro de compte	Clé RIB	Agence de domiciliation
30004	00804	00010219010	36	GRUPE PARIS CHPS ELYSEES

(1) International Bank Account Number

(2) Bank Identifier Code

(3) Relevé d'Identité Bancaire



Relevé d'Identité Bancaire / IBAN

FEDERATION FRANCAISE DE TIR
38 RUE BRUNEL
75017 PARIS

Banque : BNP Paribas
Devise de tenue de compte : EUR (EURO)
Type de compte : Compte chèque

IBAN⁽¹⁾ : FR76 3000 4008 0400 0102 1901 036

BIC⁽²⁾ : BNPA FR PP XXX

Code banque	Code agence	Numéro de compte	Clé RIB	Agence de domiciliation
30004	00804	00010219010	36	GRUPE PARIS CHPS ELYSEES

(1) International Bank Account Number

(2) Bank Identifier Code

(3) Relevé d'Identité Bancaire



Relevé d'Identité Bancaire / IBAN

FEDERATION FRANCAISE DE TIR
38 RUE BRUNEL
75017 PARIS

Banque : BNP Paribas
Devise de tenue de compte : EUR (EURO)
Type de compte : Compte chèque

IBAN⁽¹⁾ : FR76 3000 4008 0400 0102 1901 036

BIC⁽²⁾ : BNPA FR PP XXX

Code banque	Code agence	Numéro de compte	Clé RIB	Agence de domiciliation
30004	00804	00010219010	36	GRUPE PARIS CHPS ELYSEES

(1) International Bank Account Number

(2) Bank Identifier Code

(3) Relevé d'Identité Bancaire